



SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DU 05 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le cinq octobre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune des Pineaux se sont réunis, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Pascal PAQUEREAU, Maire.

Date de convocation : 29 septembre 2021

Date de convocation

29 septembre 2021

∞

Date d'affichage

06 octobre 2021

∞

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 11

Etaient présents : M. Pascal PAQUEREAU, M. Alain ROUSSEAU, M. Dominique LE GAL, Mme Estelle LAURENT, M. Mickaël BLANCHARD, Mme Maryline BLANCHET, Mme Stéphanie HERBERT, M. Vincent MANDIN, M. Jean-Maurice NEAU, Mme Myriam SACHOT, Mme Juliette SOULARD.

Absents excusés : M. Thierry BOURGEOIS, Mme Emilie CHARTIER, M. Thierry GUYAU, Mme Marie-France LEROUX

Secrétaire de séance : M. Mickaël BLANCHARD

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 11

Délibération n°2021-10-01 ∞ DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE

Les membres du Conseil Municipal prennent acte des décisions prises par Monsieur le Maire :

PRINCIPAL		
Menuiserie LE GAL	Doublage du mur – local salle de conseil	702,84 €
Menuiserie LE GAL	Remplacement vitrage vestiaire arbitre suite à dégradation	246,96 €

Délibération n°2021-10-02 ∞ APEL RPI LES PINEAUX – LES MOUTIERS – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR UN VOYAGE SCOLAIRE

Un voyage scolaire est organisé pour les classes de CE2-CM1 et CM2 du 04 au 06 avril 2022 dans le Golfe du Morbihan. Ils seront accueillis trois jours et deux nuits en centre d'accueil pour un coût de 205€ par enfant. L'APEL va soutenir les parents à hauteur de 55 € par enfant.

Afin de limiter la participation demandée aux familles et de permettre à tous les élèves de profiter de ce voyage scolaire, une demande de subvention a été faite par les écoles et par l'APEL.

23 enfants pineaulais sont concernés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'accorder une subvention de 20 € par élève résidant sur la commune soit 460.00 €

CHARGE M. le Maire d'effectuer les formalités nécessaires.

Délibération n°2021-10-03 ∞ TARIFS ASSAINISSEMENT 2022

Après délibération, le Conseil Municipal décide de maintenir les mêmes tarifs que 2021, pour 2022, pour l'assainissement collectif :

- 110 € HT par Abonnement ;
- 1.60 € HT par m3 d'eau consommé ;
- en cas de non consommation ou d'utilisation mixte au service de l'eau, 30 m3 seront facturés par foyer, pour les résidences principales et secondaires.

Délibération n°2021-10-04 ∞ FIXATION DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES PAR LA COMMUNE

En application des dispositions prévues à l'article L 2321-2-28° du CGCT, les subventions d'équipement versées par la collectivité (imputées à la subdivision intéressée du compte 204) sont obligatoirement amorties, dès l'année suivante, sur une durée maximale de 15 ans lorsque le bénéficiaire est un organisme public.

L'amortissement des subventions d'équipement versées est obligatoire pour toutes les collectivités, quelle que soit leur catégorie démographique.

Le Conseil Municipal décide de fixer la durée d'amortissement des subventions d'équipement versées à 15 ans.

Délibération n°2021-10-05 ∞ BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°3

Après délibération, le Conseil Municipal approuve la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-8811 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00 €	443,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	443,00 €	0,00 €	0,00 €
R-752 : Revenus des immeubles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	443,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	443,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	443,00 €	0,00 €	443,00 €
INVESTISSEMENT				
R-2804132 : Départements - Bâtiments et installations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	443,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	443,00 €
D-2315-146 : AMENAGEMENT RUE DE L'OCEAN (SUITE)	0,00 €	443,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	443,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	443,00 €	0,00 €	443,00 €
Total Général		886,00 €		886,00 €

QUESTIONS DIVERSES

Bibliothèque municipale

Mme Stéphanie HERBERT, conseillère municipale et bénévole à la bibliothèque, a présenté aux membres du Conseil Municipal un diaporama relatif aux activités de la bibliothèque.

Campagne de capture et de stérilisation des chats errants

La campagne qui devait se dérouler du 4 au 8 octobre 2021 a pris fin rapidement en raison de mauvais agissements. En effet, des cages ont été retrouvées ouvertes et d'autres endommagées.

Poste d'agent d'entretien des locaux

En raison de besoins supplémentaires, notamment en ce qui concerne l'entretien des salles municipales, il est envisagé d'augmenter la durée hebdomadaire de service concernant ce poste. Celui passerait de 4h par semaine à 6h.

Cérémonie du 11 novembre

La commémoration se déroulera à 11h au cimetière des Pineaux, suivi d'un vin d'honneur à la salle des Pins.

Vœux du Maire 2022

La cérémonie se déroulera le 28 janvier 2022 à 18h30 à la salle de la Doulaye. L'ensemble de la population y est conviée.

Réunion annuelle des associations

La réunion se déroulera le vendredi 5 novembre, en mairie salle du conseil, à 19h.

Prochaine séance : mardi 9 novembre à 19h00

Le Maire,
P. PAQUEREAU